



FORMATEUR-TRICE-S INSPÉ

« PARLONS TRAVAIL ! »

ANALYSE DE L'ENQUÊTE

Novembre 2019



sgen-cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

Contact presse : Bineta NDIAYE
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81
atdepresse@sgen.cfdt.fr
twitter : @AtpSgen

ANNONCÉE LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE de rentrée du Sgen-CFDT en septembre 2018, l'enquête sur les conditions de travail des formateur·trice·s dans les Éspé¹ a été lancée en octobre et communiquée via la liste de diffusion de nos adhérent·e·s formateur·trice·s en Éspé.

Elle s'inscrit dans le contexte de la nouvelle réforme de la formation des enseignant·e·s et des conseiller·e·s principaux·ales d'éducation (CPE) annoncée pour la rentrée 2020 et toujours en discussion. Elle prolonge l'enquête de 2017-2018 à destination des stagiaires et dresse ainsi un tableau de la situation de la formation initiale à la rentrée 2019 qui donne prise au travail syndical d'accompagnement et de défense des personnels.

Cent-soixante et onze formateur·trice·s de différentes académies ont répondu à cette enquête qui s'est déroulée durant l'année universitaire 2018-2019.

¹Lorsque l'enquête a été lancée, l'organisme de formation s'appelait encore École supérieure du professorat et de l'éducation (Éspé). Depuis le 1^{er} septembre 2019, il s'agit maintenant de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé).

ÉQUIPES « PLURIELLES » : UNE RICHESSE À PRÉSERVER

Le profil des formateur·trice·s est extrêmement varié et témoigne à la fois de la richesse, mais aussi de la complexité de la constitution des équipes qui travaillent dans les Inspé.

Les formateur·trice·s, via leurs différents corps d'origine, appartiennent à différentes institutions (ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, représentants de milieux associatifs...).

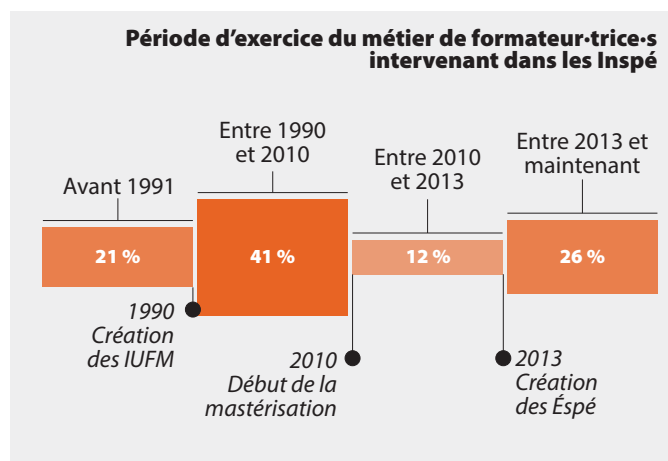
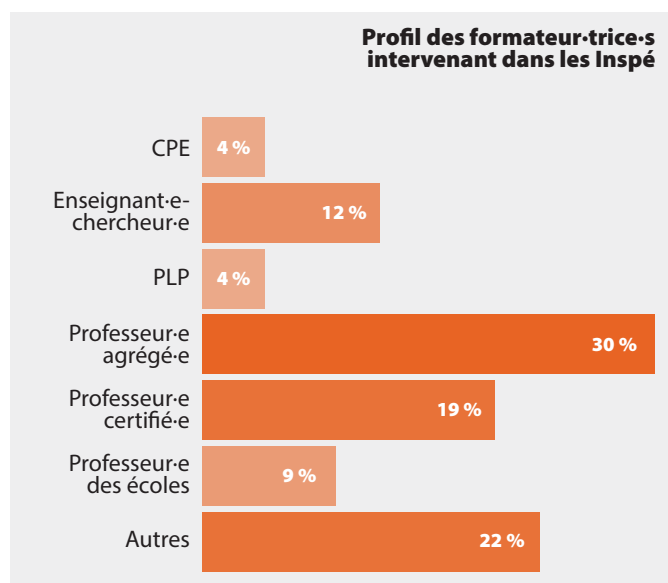
On note également que les trois quarts des formateur·trice·s sont affectés à l'université, et plus d'un sur deux effectue aussi une partie de son service dans d'autres composantes universitaires.

Par ailleurs, un quart des formateur·trice·s (24 %) n'est pas affecté à l'université, et la même proportion conserve des responsabilités dans un établissement scolaire.

Enfin, le renouvellement des formateur·trice·s est constant. Si 20 % ont été recrutés avant même la création des IUFM en 1991, la mastérisation a aussi permis de voir l'arrivée de 38 % de nouveaux collègues.

Ce sont bien des équipes pluri-institutionnelles, pluri-catégorielles et pluri-disciplinaires qui travaillent à l'Inspé. Cette hétérogénéité des équipes à l'Inspé est particulièrement remarquable :

- L'Inspé est certainement l'une des rares composantes universitaires à offrir une aussi grande diversité dans la constitution des équipes enseignantes.
- Alors que les étudiants sont cantonnés dans des parcours étanches parce que conçus pour préparer aux différents concours de l'Éducation nationale, l'enquête montre que les formateur·trice·s ont, quant à eux-elles, la possibilité d'intervenir dans l'ensemble des mentions (à 80 % dans les mentions 1 et 2 qui centralisent l'essentiel des étudiant·e·s en Inspé).
- L'Inspé permet finalement à des collègues de différents horizons de partager des enjeux communs d'enseignement et d'éducation, ce qui est beaucoup moins le cas dans les écoles primaires et les établissements du second degré.



Cette hétérogénéité à ses limites : beaucoup de collègues sont en service « fractionné » : ils interviennent dans d'autres composantes universitaires, voire ne sont pas affectés à l'université, et partagent leurs services entre le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef), d'autres formations universitaires ou en établissement scolaire.

Il serait pertinent d'être en temps partagé si on bénéficiait d'une reconnaissance dans l'emploi du temps (décharge de service pour être dans deux établissements) et si on tenait compte de notre engagement dans la formation des enseignants pour nos vœux de mutation (ce qui nous éviterait d'être loin de l'Espé, loin de l'établissement d'affectation, et permettrait un recrutement un peu moins « urbain » des formateurs — recrutement discriminant...). **Christian, Inspé de Grenoble**



TÉMOIGNAGES

La multiplication des temps partagés sur les postes de formateur-trice-s permet un ancrage avec le terrain, mais rend la tâche très difficile pour ceux qui l'exercent : des cours qui s'enchaînent sans temps de préparation en dehors des weekends, un temps plein qui équivaut plus à un temps plein et demi voire à un temps plein 3/4 sans reconnaissance financière, ni même de prise en charge des frais de déplacement occasionnés. **Sylvie, Inspé de Nantes**

Former les enseignants et CPE nécessite des conditions spécifiques, notamment d'accompagnement par des personnels formés, pluricatégoriels et spécialistes. L'Espé en tant qu'institution dédiée à la formation initiale et continue, indépendante (qui travaille cependant avec ses partenaires) et qui permet une formation universitaire exigeante interdisciplinaire et inter-degré doit être défendue. S'il faut certes faire évoluer la formation en master Meef, notamment la place du concours, il est inadmissible de nier les compétences des formateurs, de penser qu'une « reprise en main » autoritaire va répondre aux besoins de formation ou que l'apprentissage des bonnes pratiques va suffire à former des enseignants et CPE compétents. **Carole, Inspé de Nantes**

REVENDEICATIONS DU SGEN-CFDT

Le Sgen-CFDT est attaché à la constitution d'équipes plurielles prenant en compte l'évolution des nouvelles missions depuis la mastérisation, mais dans le respect des personnes en poste et des compétences accumulées par les équipes en place.

Le Sgen-CFDT demande un temps de décharge à hauteur de 64 heures (1/6 du service, à l'instar des maitres de conférences stagiaires) pour les personnels nouvellement affectés dans les Inspé et/ou en service partagé.

EXERCICE DU MÉTIER : UN CONSTAT ACCABLANT

Un très grand nombre de collègues témoignent de leurs difficultés d'exercice, et le regard porté sur l'évolution de leurs missions est amer : 65 % des formateur·trice·s estiment que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis leur prise de fonction, et 44 % estiment que leurs missions ont évolué de façon négative.

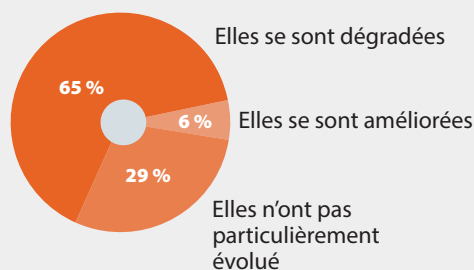
TÉMOIGNAGES

L'Espé a servi de moyen d'ajustement aux universités locales en ce qui concerne les services. Comme celles-ci ne recrutent plus – faute de budget –, les personnels des universités sont retirés (Biatss comme enseignants), et le poids retombe sur les formateurs temps plein qui s'épuisent. D'autant plus que chaque fois qu'un nouvel intervenant du rectorat intervient, il faut le former : la plupart des temps partagés n'ont aucune culture de ce qu'est un master, et de ce qu'est la recherche. **Mireille, Inspé de Toulouse**

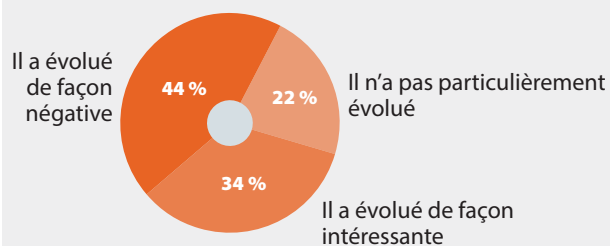
Je suis formateur académique, je n'ai que 3 h de décharge sur mon travail au lycée où j'enseigne. Il est vraiment compliqué et énergivore de s'impliquer vraiment bien sur ces deux facettes du métier : bien sûr, elles se complètent énormément, mais cela implique une super méga motivation. **Aurore, Inspé de Poitiers**

Nous sommes épuisés par les changements à répétition, l'incertitude sur notre place voire sur nos postes, et blasés par l'absence de promotion dans les échelons, la perte de moyens liée à l'incorporation à l'université ainsi que par les annonces multiples sur l'inefficacité de notre profession. **Jacques, Inspé de Nantes**

Évolution des conditions de travail depuis le début d'exercice du métier de formateur·trice

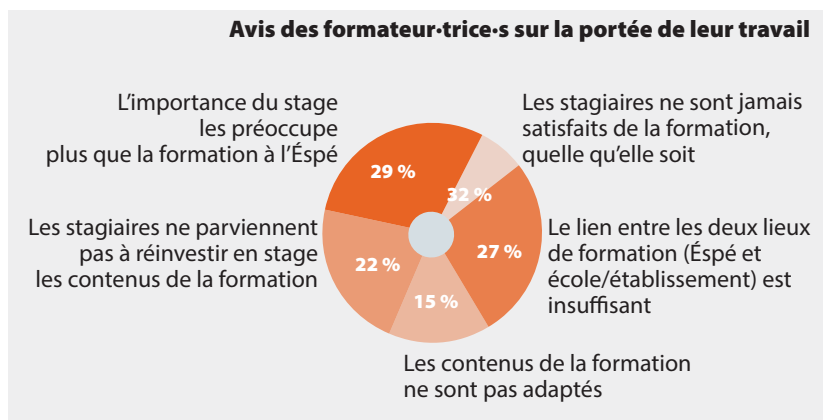


Évolution du métier de formateur·trice depuis le début d'exercice



En plus de ces taux particulièrement inquiétants, la moitié des formateur·trice·s qui donnent un avis sur la portée de leur travail auprès des stagiaires estime qu'il·elle·s ne sont pas en mesure de répondre aux besoins des stagiaires qu'il·elle·s forment, principalement à cause du poids du stage en responsabilité :

- les stagiaires sont plus préoccupé·e·s par le stage que par la formation ;
- les stagiaires ne parviennent pas à réinvestir en stage les éléments de formation ;
- les contenus de la formation ne sont finalement pas adaptés.



La formation à l'Espé est empêchée par le dispositif de formation proposé, c'est-à-dire l'alternance Espé/École en totale responsabilité. En effet, devant l'obligation de préparer de manière systématique les séances à mettre en œuvre dans les classes, les stagiaires n'ont pas la disponibilité (mentale et physique) requise pour suivre sereinement la formation proposée à l'Espé dans des conditions satisfaisantes à la construction de compétences professionnelles. L'urgence de la préparation des séances à mettre en œuvre dans leur stage en opposition à la charge de travail attendue par la validation des UE du master et la réalisation d'un mémoire option de recherche bloque la formation des stagiaires en les plaçant dans une situation particulièrement anxiogène, et ainsi non propice à la formation. **Ludovic, Inspé de Créteil**

TÉMOIGNAGES

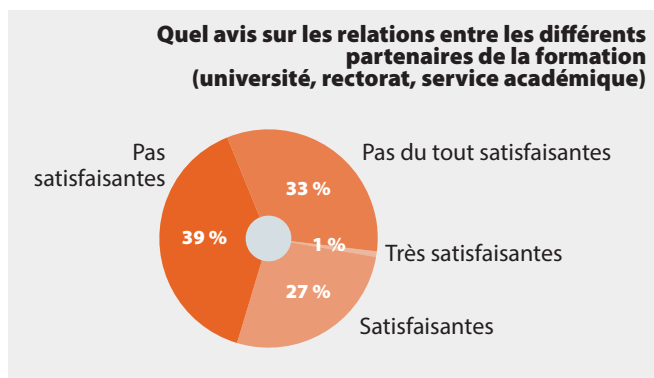
Je considère que mes conditions de travail sont mauvaises, car je n'ai aucun moyen à ma disposition pour répondre aux angoisses des stagiaires, et il y a une confusion entre notre rôle de formateur et notre rôle d'évaluateur ; ce qui nuit à la confiance mutuelle. Cela est en particulier dû au fait que nous n'avons pas la possibilité en tant que tuteur Espé d'accompagner réellement les stagiaires (limitation à une visite en établissement notamment). **Sylvie, Inspé de Grenoble**

Le stage est beaucoup trop lourd pour des débutants. Un tiers des professeurs stagiaires que je forme n'a eu aucune formation professionnelle préalable (agrégés, candidats libres). En cette période de l'année, tous sont épuisés, et nous commençons à avoir des démissions. **Monique, Inspé de Toulouse**

Les contradictions qui existent entre le temps long de la réflexion et le temps bref de la conformité aux attentes de l'institution MEN (concours et efficacité immédiate : réinvestissement immédiat impossible sauf à considérer la formation comme un ensemble de techniques) ne nous permettent pas de répondre aux besoins des stagiaires/étudiants. **Mireille, Inspé de Nantes**

Autre raison d'insatisfaction majeure : les mauvaises relations entre l'Espé et l'employeur.

Sur la problématique des relations entre l'État employeur et l'opérateur de formation, 72 % des formateur-trice-s jugent peu satisfaisantes, voire pas du tout satisfaisantes, les relations entre les différents partenaires de la formation (universités, rectorats, services académiques). Il·elle·s ne sont que 1 % à les juger très satisfaisantes. Parmi les priorités pour améliorer leurs conditions de travail, 17,42 % des formateur-trice-s jugent nécessaire de resserrer les liens entre les Espé et l'Éducation nationale.



TÉMOIGNAGES

Il n'y a que peu de lien entre EN et Espé, ce qui nuit à la cohérence des apprentissages des étudiants. **Jacques, Inspé de Créteil**

Le lien avec les différents services du rectorat ainsi que le personnel enseignant de l'académie avec les formateurs Espé me semble essentiel dans la formation initiale ainsi que dans la formation continue, de manière à renforcer le lien avec la recherche. **Christophe, Inspé de Versailles**

On parle de formation en alternance en M2, mais de fait il n'y a que peu de lien entre EN et Espé, ce qui nuit à la cohérence des apprentissages des étudiants. **Valentin, Inspé d'Orléans-Tours**

À la fermeture des IUFM, nous avons perdu la richesse de notre métier qui nous permettait de travailler main dans la main avec les maitres formateurs, en formation et dans leurs classes. Tout le monde y a perdu en connaissances et co-formation : les enseignants universitaires, les maitres formateurs et les étudiants. Il y a un réel problème dans la prise en compte de nos exigences en tant que formateurs Espé au moment de la titularisation des étudiants stagiaires par l'employeur. **Sandrine, Inspé de Nancy-Metz**



J'appelle de mes vœux la création de bassins de formation, d'établissements désignés d'emblée pour accueillir de jeunes collègues, avec des équipes pluridisciplinaires formées à l'accueil des collègues et non, comme c'est le cas actuellement, de changements de bassins et de tuteurs tous les ans. Car il me semble que les stagiaires ne sont pas tous logés à la même enseigne pour leur année de stage. Il faut créer des établissements « apprenants » qui se mobilisent pour aider les jeunes collègues à entrer dans la fonction, à acquérir des gestes professionnels. **Carole, Inspé de Strasbourg**

Impulser un travail plus important entre EPLE comme lieu de formation, le tuteur établissement et le tuteur Espé. **Isabelle, Inspé de Dijon**

Les stagiaires sont pris comme des moyens de remplacement et donc, peu importent les postes sur lesquels ils sont nommés, peu importe s'ils peuvent être réellement accompagnés... Il est essentiel de défendre une formation de qualité (lien Espé et terrain rendu impossible avec la mise en place des masters), la pratique accompagnée conjointement menée par les formateurs Espé et les enseignants du terrain à l'entrée dans le métier devrait être primordiale... **Patrick, Inspé de Nancy-Metz**

Finalement, à peine 3 % des formateur-trice-s estiment que leur travail est reconnu à sa juste valeur et ils sont 20 % à demander une meilleure reconnaissance. Ces taux particulièrement alarmants attestent de la difficulté d'exercice dans les Inspé et appellent à la plus grande vigilance de la part des autorités compétentes sur les conditions d'exercice de l'ensemble des collègues.

On manque cruellement de reconnaissance de la part de l'université dont l'Espé dépend. **Adrien, Inspé de Créteil**

Reconnaissance des CPE à l'université! **Isabelle, Inspé de Dijon**

La différence de « traitement », et pas seulement de rémunération, entre un maître de conférences et un professeur des écoles par exemple, n'est pas justifiée. **Aurore, Inspé de Nantes**

TÉMOIGNAGES

Heureusement qu'il y a les remerciements de mes étudiants et anciens étudiants, car, de la part de ma hiérarchie, je n'ai aucun retour. Savent-ils d'ailleurs ce que j'enseigne et comment? Aucun entretien annuel d'évaluation. Pourquoi l'État exige-t-il du privé ce qu'il n'exige pas de ses administrations? **Yann, Inspé de Toulouse**

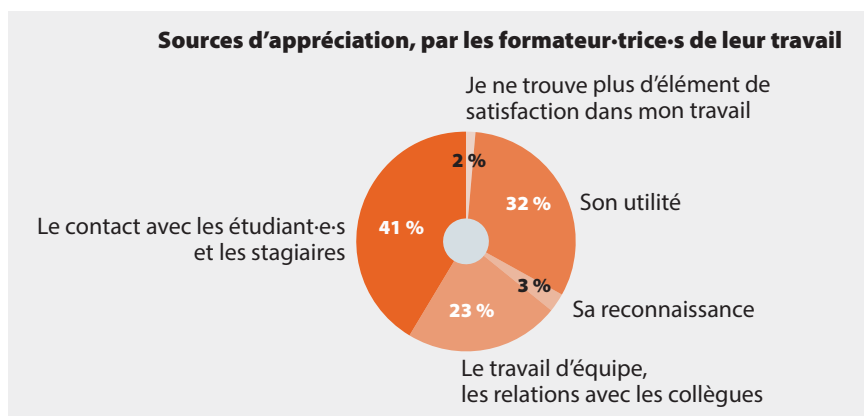


Revalorisation de notre métier et de nos salaires. Reconnaissance de nos compétences. **Michèle, Inspé de Versailles**

La réduction des moyens nous oblige à travailler dans des conditions qui se dégradent. De plus, étant issu du premier degré, j'occupe un poste précaire (détachement renouvelable ou pas selon le bon vouloir de l'université ou du rectorat), je ne bénéficie d'aucun suivi RH (aucune bonification pour reconnaître la spécificité du poste et donc carrière bloquée par rapport à mes collègues qui sont restés conseillers pédagogiques et qui sont déjà hors classe ou classe exceptionnelle). **Virgile, Inspé d'Orléans-Tours**

Plus le système se complexifie et moins nous passons notre temps à bien faire nos tâches principales. **Marc, Inspé de Rouen**

En dépit de ces constats, les formateur·trice·s apprécient l'utilité de leur travail, le travail d'équipe et le contact avec les étudiants et les stagiaires.



Beaucoup de formateur·trice·s qui n'ont pas le statut d'enseignant-chercheur s'expriment aussi sur leurs difficultés pour exercer des missions de recherche, voire pour s'inscrire en thèse et soutenir un doctorat.

TÉMOIGNAGES

En tant que formateurs dans le supérieur, nous devrions être associés à des protocoles de recherche, des laboratoires, des recherches-action (...). Mais nous ne disposons d'aucun temps pour mener des recherches, écrire, publier et de peu de crédits d'intérêt. Un changement de culture est vraiment nécessaire. **Richard, Inspé de Paris**

Absence de reconnaissance de l'investissement dans la recherche des PRAG/PRCE. Pas de passerelle pour les statuts second degré titulaires d'un doctorat, ou publiants. **Xavier, Inspé de Besançon**

Je tiens aussi à insister sur la proportion d'enseignants permanents qui mènent une vie de chercheur sans en avoir le statut. C'est considérable, et ce sont ceux qui font tourner tout l'établissement. Le ras-le-bol est grand! **Marianne, Inspé de Toulouse**



REVENDEICATIONS DU SGEN-CFDT

Le Sgen-CFDT renouève sa confiance et sa reconnaissance dans le travail des formateur·trice·s qui travaillent dans les Inspé, quels que soient leurs missions et leur statut. Nous demandons régulièrement la reconnaissance institutionnelle des enseignants du premier degré dans l'enseignement supérieur (révision du décret de 1993).

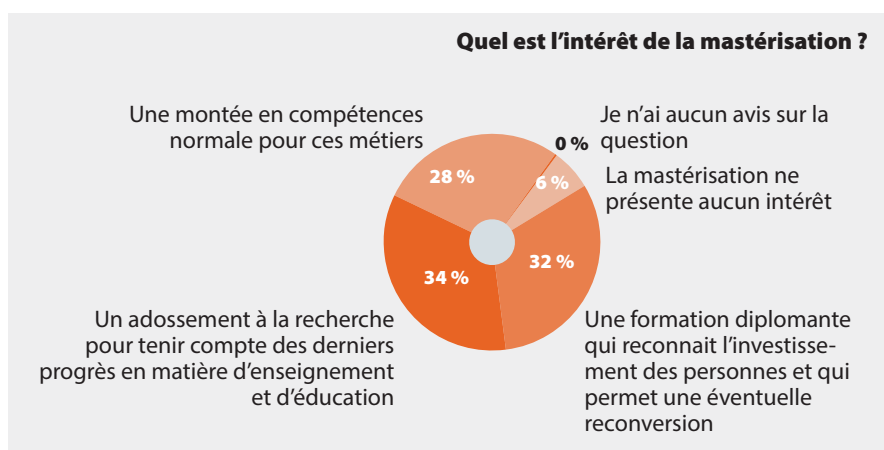
Le Sgen-CFDT demande que des réponses institutionnelles soient apportées aux collègues pour mettre fin aux tensions entre l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur. Le rapprochement des deux terrains de formation (l'université et l'établissement scolaire) est indispensable.

Le Sgen-CFDT est attaché à une formation par la recherche et à la recherche. Cela implique que tous les formateur·trice·s puissent être associés aux travaux des différents laboratoires de leur Inspé selon des modalités à trouver localement.

POINT DE VUE SUR LA FORMATION : DES AVIS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

2010 (mastérisation) puis 2013 (Espé et master Meef) marquent successivement deux étapes majeures dans le processus d'universitarisation de la formation initiale des enseignant-e-s et des CPE amorcé en 1991 avec la création des IUFM. Les formateur-trice-s ont parfaitement intégré ces évolutions et ils ne sont que 6 % à trouver que la mastérisation ne présente aucun intérêt. Pour l'écrasante majorité d'entre eux, la mastérisation de la formation présente différents intérêts :

- l'adossement à la recherche pour tenir compte des derniers progrès en matière d'enseignement et d'éducation ;
- une formation diplômante qui reconnaît l'investissement des personnels et qui permet une éventuelle reconversion ;
- une montée en compétences normale pour ces métiers ;



Ils sont aussi 53 % à trouver les contenus de la formation plus intéressants depuis qu'ils exercent leur métier de formateur.

TÉMOIGNAGES

Je suis enseignante-chercheuse, je suis donc très positive sur l'intégration aux universités et le développement de la recherche, même si je pense que nous pourrions faire mieux et devenir des composantes à part entière avec des propositions de poursuite en doctorat et des labos hébergés dans nos locaux. La structure en réseau de la recherche n'est qu'une façon élégante d'habiller sa dispersion dans de multiples labos qui ne sont pas toujours très intéressés aux questions d'éducation.

La reprise en main par l'EN et la diminution du temps consacré à la recherche sont des évolutions qui m'inquiètent dans mon Espé depuis cette année. **Cécile, Inspé de Créteil**

L'importance de l'articulation recherche/formation possible aujourd'hui dans les Espé est sans doute ce qui répond le mieux aux besoins des étudiants, à la formation continue des formateurs, et à la possibilité de mener des recherches-actions qui s'appuient réellement sur l'expertise des chercheurs et la technicité des formateurs avec qui ils travaillent toute l'année. **Ingrid, Inspé de Versailles**



La maîtrise de la formation des enseignant·e·s et des CPE, entamée depuis 2010 n'est pas encore achevée. Elle a provoqué une succession de réformes, et la nécessité de modifier régulièrement les maquettes de formation a exposé les formateur·trice·s à des adaptations incessantes. Ils sont nombreux·ses à exprimer leur grande lassitude et ils demandent de la stabilité pour les années à venir.

TÉMOIGNAGES

Les différentes réformes se sont succédé à un rythme soutenu sans évaluation de la précédente et sans prendre en compte l'avis des Espé, ce qui entraîne selon moi une perte de sens, parfois un découragement, et un épuisement. **Sandrine, Inspé de Nancy-Metz**

Nous n'en pouvons plus des réformes décrétées à la hussarde, sans réelle politique d'évaluation, mais uniquement sur des bases idéologiques. Depuis 10 ans, aucune stabilité ni sérénité. Pourrait-on, un jour, se laisser le temps d'évaluer de façon rigoureuse l'existant afin de conserver ce qui fonctionne et de modifier ce qui doit l'être ? **Étienne, Inspé de Strasbourg**

Prendre en compte ce qui fonctionne et ne pas changer de formations/maquette tous les ans **Antoine, Inspé de Nancy-Metz**

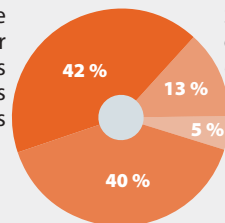
Trop de réformes et de changement de maquettes finissent par nuire à l'investissement et démotivent les équipes. **Inès, Inspé de Strasbourg**

Les formateur·trice·s ont été interrogé·e·s sur la place du concours et sur la nature des épreuves. Pour 40 % d'entre eux·elles, la place actuelle du concours (fin de M1) complique le travail des formateur·trice·s et nuit au parcours des étudiant·e·s et des stagiaires. Ils ne sont que 9 % à trouver que la place actuelle du concours ne nuit ni au travail des formateur·trice·s ni à celui des étudiant·e·s et des stagiaires. 56 % d'entre eux·elles ne sont pas gêné·e·s par la place actuelle du concours, mais 78 % reconnaissent que cette place nuit à la qualité de la formation des étudiant·e·s et des stagiaires.

Sur le contenu des épreuves, les formateur·trice·s sont une majorité à penser que les épreuves laissent trop de part aux connaissances disciplinaires (40 % dans le premier degré et 58 % dans le second degré). Ils sont une infime proportion à penser que les compétences professionnelles sont trop présentes (5 % dans le premier degré et 2 % dans le second).

Que pensez-vous du contenu actuel des épreuves du concours du 1^{er} degré ?

Les épreuves permettent de recruter des enseignant·e·s sur des connaissances disciplinaires et des compétences professionnelles



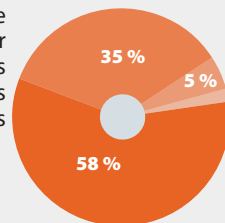
Seul le principe d'un concours compte, quelles que soient les épreuves

Les épreuves laissent trop de part aux compétences professionnelles

Les épreuves laissent trop de part aux connaissances disciplinaires

Que pensez-vous du contenu actuel des épreuves du concours du 2nd degré ?

Les épreuves permettent de recruter des enseignant·e·s sur des connaissances disciplinaires et des compétences professionnelles

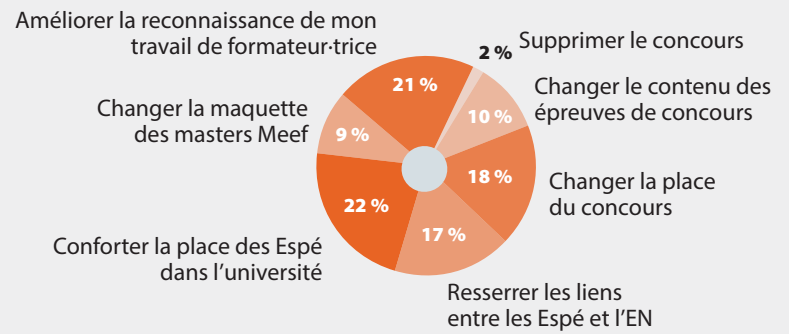


Seul le principe d'un concours compte, quelles que soient les épreuves

Les épreuves laissent trop de part aux compétences professionnelles

Les épreuves laissent trop de part aux connaissances disciplinaires

Ce qu'il faudrait prioritairement changer



TÉMOIGNAGES

Ce qu'il faudrait changer prioritairement? Donner plus de temps aux stagiaires, pour se former, rendre la formation plus modulaire, tenir compte des expériences antérieures et des acquis à valider, et ainsi donner la possibilité, en fonction des cas d'avoir entre 30 % et 70 % de formation au lieu d'imposer un 50 %-50 % à tous les stagiaires. **Sylvie, Inspé de Grenoble**

Donner aux formateurs le temps de repenser les différents éléments de formations; pouvoir proposer des formations à des professeurs en poste, qui n'y auraient pas eu accès pendant leur formation initiale, rompre les limites formation initiale – formation continue; avoir une véritable politique de ressources humaines et de formation tout au long de la vie au sein de l'Éducation nationale... **Sandrine, Inspé de Grenoble**

Il serait à mon avis sain qu'à l'intérieur d'une institution comme la nôtre, la parole (sans présence de hiérarchie) soit vraiment donnée aux formateurs qui, soit dit en passant, connaissent assez bien les attentes et les besoins des étudiants, et surtout savent si les maquettes sont « réalisables » ou pas. Mais sans doute, n'est-ce pas possible de mettre de l'horizontal dans un monde où la verticalité administrative règne en maître? **Jacques, Inspé de Nantes**

REVENDEICATIONS DU SGEN-CFDT

Le Sgen-CFDT rappelle son attachement à la fois à la formation des enseignant·e·s et à son caractère universitaire. Les Inspé doivent être confortés dans leur rôle d'opérateur de formation.

Le Sgen-CFDT est favorable à des recrutements en fin de M2 pour garantir une formation initiale au moins sur les quatre semestres du master Meef et dans le cadre d'une formation en alternance rémunérée sur les deux années du master. Nous demandons des épreuves de concours en nombre limité et sur des contenus plus professionnels.

Le Sgen-CFDT demande que tous les personnels soient pleinement associés à la révision nécessaires des maquettes pour la bonne mise en œuvre de la réforme. Du temps doit être accordé aux équipes pour leur permettre de se concerter.

CONCLUSION

À la rentrée 2018, le Sgen-CFDT avait livré les résultats d'une enquête en direction des stagiaires, menée l'année précédente. L'ensemble des témoignages des stagiaires et à présent des formateurs permet au Sgen-CFDT de mesurer l'impact de la réforme de la formation des enseignant·e·s et des CPE depuis 2013, et de porter des revendications sur les évolutions indispensables à conduire à très court terme dans les Inspé pour améliorer le dispositif global de formation.

Les deux enquêtes permettent d'identifier de nombreux points de convergence, en particulier sur les conditions de travail, le rapport à la formation et les relations entre l'employeur et l'organisme de formation.

Ainsi, les stagiaires comme les formateur·trice·s attestent de conditions de travail très difficiles : 87 % des stagiaires estiment lourde leur charge de travail et 60 % la jugent à la fois lourde et inadaptée, quand 65 % des formateur·trice·s estiment que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis leur prise de fonction et 44 % que leurs missions ont évolué de façon négative.

Par ailleurs, 56 % des stagiaires affirment ne pas être suffisamment préparés à leur profession et la moitié des formateur·trice·s estiment qu'ils ne sont pas en mesure de répondre aux besoins des stagiaires qu'ils forment, principalement à cause du poids du stage en responsabilité.

Enfin, autant les stagiaires (pour 80 %) jugent satisfaisantes leurs relations avec leurs différents tuteur·trice·s (tuteur·trice terrain et tuteur·trice universitaire), autant les formateurs (pour 72 %) jugent peu satisfaisantes, voire pas du tout satisfaisantes, les relations entre les différents partenaires de la formation (universités, rectorats, services académiques).

Il y a urgence à réformer et surtout à ne pas reconduire les mêmes erreurs du passé (concours coupé de la réalité du métier, poids du stage en responsabilité trop important – sans progressivité, sans formation solide et sans accompagnement adapté) au risque d'aggraver une situation déjà critique comme l'attestent les témoignages des stagiaires et des formateur·trice·s.